

PROJET DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE DANS VOTRE COMMUNE

La concertation publique - un temps fort pour dialoguer

RP Global France vous invite à deux permanences d'information sur un projet d'importance pour vous : le développement d'un parc agrivoltaïque sur les communes de Blond et Montrol-Sénard.

Consciente de la nécessité de permettre à chacun, habitant et acteur local, d'être pleinement informé du projet et d'exprimer son point de vue, notre équipe vient à votre rencontre pour échanger sur ce projet.

QUAND ?

NOVEMBRE

VENDREDI

24

10h-12h30
13h30-16h

 Salle des associations
Route de Cieux
87330 Montrol-Sénard

SAMEDI

25

10h-12h30
13h30-16h

 Salle polyvalente
6 rue Jean Giraudoux
87300 Blond

AU PROGRAMME :

-  Point d'étape sur les développements et avancées du projet
-  Partage des avantages et retombées que le projet pourrait avoir sur votre commune
-  Réponses à toutes vos interrogations

COMMENT PARTICIPER ?

Nous vous accueillons pendant toute la durée des permanences, l'accès est libre et gratuit. Cela dit, pour des questions d'organisation, nous vous conseillons de vous inscrire à la date et heure souhaitées :

- par mail à l.pang@rp-global.com
- ou par téléphone au **03 20 51 16 59**.

L'AGRIVOLTAÏSME, C'EST QUOI ?

L'agrivoltaïsme est une méthode qui consiste à combiner la production d'énergie solaire avec la production agricole sur la même parcelle de terre. Cette technologie présente plusieurs avantages selon les situations :

-  améliorer le potentiel agronomique,
-  adapter les cultures au changement climatique,
-  les protéger contre les aléas climatiques,
-  améliorer le bien-être animal.



UN PROJET QUI A DU SENS

Soutenir les agriculteurs

Les agriculteurs subissent les fluctuations du marché et les effets du changement climatique. De nouveaux revenus issus de l'agrivoltaïsme facilitent l'évolution des exploitations sans remettre en cause le cœur de métier des agriculteurs.

Préserver l'environnement

Ce projet est compatible avec une agriculture sans intrant chimique et économe en eau. L'ensemble des haies et corridors écologiques, milieux riches en flore, sont ainsi conservés, voire renforcés. Ces derniers servent de zones de refuge, de déplacement et de nidification pour un grand cortège d'espèces animales.

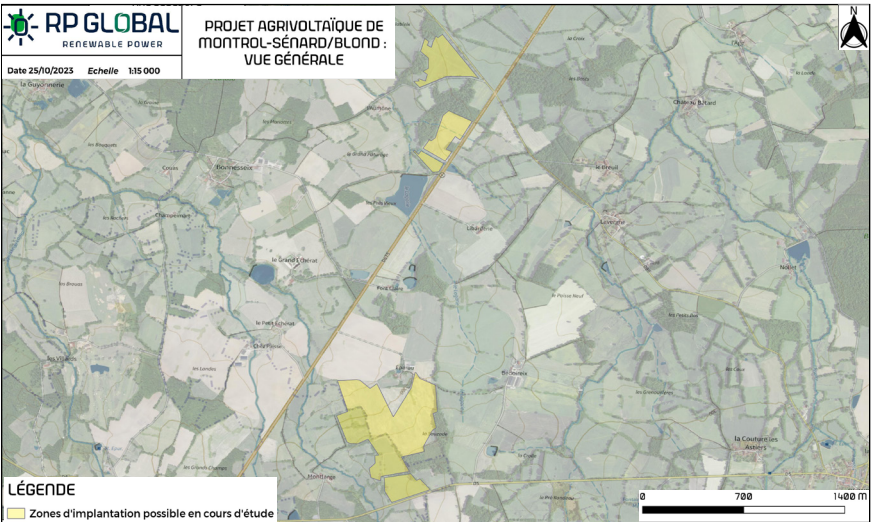
Participer à la transition énergétique

La Programmation Pluriannuelle de l'Energie prévoit de multiplier par cinq la production d'énergie solaire afin de répondre au défi de la transition énergétique. Le photovoltaïque sur terrains agricoles est un des moyens pour y parvenir, tout en garantissant le maintien de la production agricole.

Développer le territoire

Le projet s'inscrit dans le soutien de l'activité d'un agriculteur local. Il est source d'emplois et d'activités au travers d'un chantier de plus d'un an et d'une maintenance sur 30 ans minimum. Les taxes et impôts versés aux collectivités bénéficient à tous.

LE PROJET EN BREF



INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE

Diverses mesures spécifiques seront prévues pour intégrer au mieux le projet dans son environnement, dont voici un premier aperçu :



MESURES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Evitement des zones humides et des habitats à enjeux fort pour la faune
Conservation de l'ensemble des haies et des arbres préexistants
Renforcement des haies existantes avec des essences locales pour l'amélioration des continuités écologiques



MESURES PAYSAGÈRES

Choix des zones d'étude avec champ visuel limité depuis les hameaux et les sites patrimoniaux, recul des implantations par rapport aux habitations proches



MESURES AGRICOLES

Adaptation technique du parc permettant une synergie avec le pâturage ovin, mise à disposition d'aménagement agricole (parc de contention, abreuvoirs, clôture mobile, portails...)

CHIFFRES CLÉS DU PROJET



77

hectares de zone d'études initiales



48

hectares de zone d'implantation possible



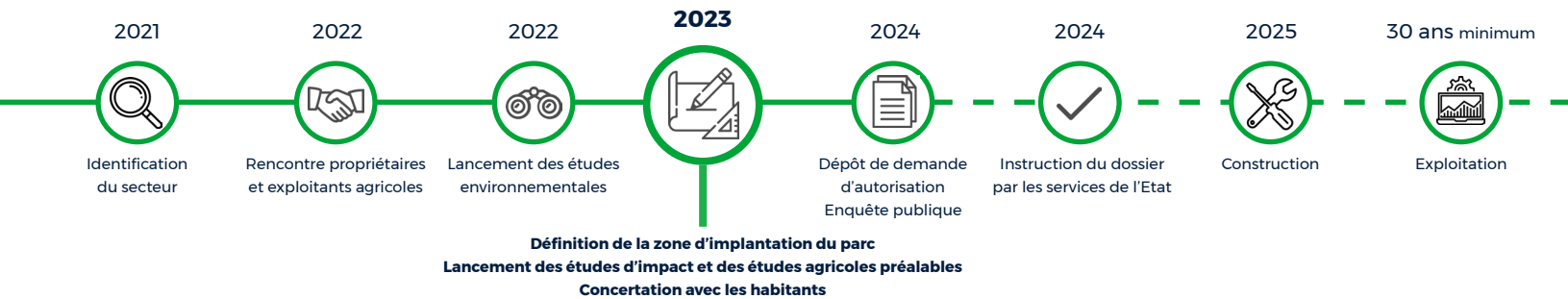
55 à 110 000

euros/an de retombées fiscales estimées

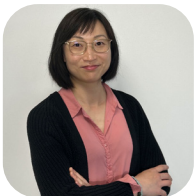


10 à 20

mégawatts de puissance totale



COMMENT S'INFORMER SUR LE PROJET ?



Votre contact privilégié :

Lina PANG
Cheffe de projet
l.pang@rp-global.com
03 20 51 16 59

Le site internet du projet :

www.agripv-blond-montrol-senard.fr